



Quel sanction pour un faux permis étranger

Par **sandra68**, le **26/03/2010** à **13:37**

Bonjour,

mon concubin algérien qui disposait jusqu'à peu d'un permis provisoire de 2 ans qu'il avait passé en Algérie ! suite à ça il s'est adressé à sa famille pour voir si elle pouvait lui récupérer le permis de 10 ans il ne l'a pas obtenu car ce permis a été bloqué suite au soucis qu'il avait eu en Algérie donc il s'en est procuré un faux qu'il nous a envoyé nous le savions et avons tenté de le déposer en février 2010 mais la police aux frontières a détecté des anomalies donc nous avons eu un refus et lui on demandé de repasser son permis en France par contre il envoie le dossier au tribunal ma question est que risque mon mari et comment peut-il se défendre sachant que nous avons fait une énorme erreur en le déposant et nous avons immédiatement regretté de le déposer mais c'était trop tard???

merci pour votre réponse

cordialement ,

sandra